

Marseille - Immeubles effondrés rue d'Aubagne

6 novembre 2018



Suite à l'effondrement des immeubles survenu hier rue d'Aubagne à Marseille, le DAL tient à apporter son soutien aux victimes et familles de victimes. Les habitant-e-s doivent être immédiatement relogé-e-s dans des conditions dignes. Ce drame révèle une fois de plus les conditions de vie inhumaines de nombreuses familles.

Ce triple effondrement révèle une grave carence et met en jeu la responsabilité du Maire, car il doit selon la loi organiser une stricte surveillance par des experts, si besoin réaliser des travaux d'office aux frais du propriétaire, ou ordonner l'évacuation et le relogement des occupants.

Cette éventuelle négligence et ces graves conséquences doivent rappeler aux Maires leurs obligations en matière de péril, alors que de nombreux centres historiques de villes moyennes se dégradent.

Un plan d'urgence doit être mis en place pour reloger les habitant-e-s des taudis convenablement et à proximité. La lutte contre l'habitat insalubre ne doit pas être prétexte à chasser les habitant-e-s des quartiers !

Un logement décent pour tous !

- Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Marseille-Immeubles-effondres-rue-d-Aubagne>